KHENCHELA

Le Prix vert à l'affiche

A l'initiative de la Sûreté de wilaya et en coordination avec la Direction de l'environnement, une cérémonie d'honneur a été organisée hier à la maison de la culture Ali Souaihi au profit des lauréats de la wilaya qui se sont démarqués lors du concours «Prix vert».

Cette opération qui favorise la protection de l'environnement et la sensibilisation des citoyens quant à la menace de la biodiversité et de l'écho-système, a connu une vaste compagne de reboisement et d'embellissement des différents quartiers des 21 communes encadrées par les APC, les associations et chapeautée par les services de la police et ceux de l'environnement et qui ont mis un dispositif énorme matériel et humain entre les mains des citoyens pour faire réussir cette campagne et installer une culture pour favoriser le slogan : «Une ville propre = un citoyen conscient et une vie paisible.» Ce concours est suivi par un grand nombre d'habitants des différents quartiers de la wilaya sous le contrôle et l'évaluation de la commission créée à cette occasion et qui a sélectionne 3 quartiers à savoir, le quartier des 120 logements du chef-lieu en 1re position et 2 autres de Aïn Touila et Babar qui se sont singularisés par leur esprit de citoyenneté et de savoir-vivre. Les 3 quartiers lauréats ont été primés par le wali de Khenchela et les autorités civiles et militaires.

Notons que la Direction de l'environnement a lancé un grand programme de reboisement à travers les quartiers de Khenchela, intitulé «être écho-citoyens 365 fois par année».

Benzaïm A.

SOUK AHRAS

Des expropriés à Oum ladhaïm réclament leur indemnisation

Les propriétaires d'une terre arable située dans la localité d'Oum ladhaïm distante de 60 km du chef-lieu de la wilaya de Souk Ahras, expropriés de leurs terres agricoles pour la réalisation de projets d'utilité publique, en l'occurrence la réalisation de dizaines de groupements d'habitations d'aspect rural avec toutes les commodités éclairage public, assainissement, trottoirs etc. attendent toujours l'indemnisation de leurs lopins de terre.

De fait, depuis leurs expropriation en 1993, les nombreuses démarches qu'ils ont effectuées ont été vaines et les correspondances adressées à toutes les autorités locales depuis plus d'une décennie sont restées lettre morte.

Au total plus de deux hectares sont concernés par l'expropriation pour accueillir des infrastructures à caractère local. De plus, les propriétaires de ces terres arables saisissent le tout nouveau responsable, mais sans résultat.

Plusieurs responsables du domaine, des maires de cette localité qui se sont succédé ont été destinataires de leurs doléances, mais c'est le black-out. Il faut le dire, la sempiternelle problématique d'indemnisation perdure et semble constituer un véritable casse-tête chinois pour les pouvoirs publics, en dépit des assurances émises par des hauts responsables au niveau central qui ont tenu à rassurer à ce propos, que l'évaluation des indemnités se fait avec équité et justice et qu' une enveloppe financière conséquente a été dégagée depuis plusieurs années pour mener à bien les opérations d'expropriation et le règlement de cette problématique à l'amiable entre les principaux acteurs qui sont les citoyens et les agents de l'Etat.

Cependant, «jusqu'à ce jour, l'on remarque qu'aucune solution ne pointe à l'horizon», nous dira un représentant des propriétaires. Il n'en démord pas face à cet imbroglio, ils viennent d'écrire au Premier ministre, une copie de la correspondance est en notre possession, ils lui expliquent avec détail leur cas. Ils savent pertinemment qu'ils ne peuvent pas réclamer leurs terres, mais font contre mauvaise fortune bon cœur, en compensation, ils revendiquent l'indemnisation et l'application de la loi 01-11 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Barour Yacine

PRODUCTION OLÉICOLE

Une croissance annuelle de 20 % à Batna

La production oléicole enregistre dans la wilaya de Batna une croissance annuelle de 20 pour cent du fait de l'entrée en production en continu de nouveaux vergers, a indiqué le directeur des services agricoles, Mohamed-Lamine Grabsi.

Sur une oliveraie de 12 000 hectares, une superficie de 4 000 hectares est actuellement productive, a ajouté ce responsable, estimant que l'un des atouts de cette filière, dans la wilaya des Aurès, est «le recours à des techniques modernes dans des vergers intensifs cultivés entièrement à l'irrigué».

L'objectif fixé pour le moyen terme est de planter 50 000 hectares d'oliviers. Aujourd'hui, 15 000 hectares sont en voie d'être achevés grâce au dispositif de soutien au développement rural. Pour atteindre cet objectif, les services agricoles ont axé les efforts sur l'intensification de la production de plants à travers, notamment, la réhabilitation de 17 pépinières créées par le programme de soutien de la dernière décennie, avec un encouragement spécial au recours aux techniques nouvelles de production de plants sous serres conditionnées.

La Direction des services agricoles a signé, selon son responsable, une convention-cadre avec certaines unités pour soutenir le développement de la filière de l'arboriculture fruitière devant déboucher, à terme, sur des accords tripartites producteur-pépinière-administration.

La récolte d'olives attire chaque saison à Batna, en raison de la qualité reconnue du fruit, les opérateurs transformateurs venant de tout le pays, y compris des régions traditionnellement spécialisées dans cette spéculation, à l'instar de la région de Sig (Mascara).

Les flux de ces opérateurs vers les localités productrices comme Sefiane (sud) sont tel qu'à chaque période de récolte naissent spontanément des marchés pour écouler la récolte d'olives.

Pour organiser la commercialisation, il a été procédé localement à l'élaboration, par les secteurs de l'agriculture, du commerce et de l'investissement, d'une carte des marchés de gros. La DSA propose également aux producteurs, selon M. Grabsi, d'exploiter les coopératives cédées par l'Etat comme marchés saisonniers.

L'actuelle saison a donné lieu à la production de 227 000 quintaux d'olives contre 187 000 quintaux l'année dernière, selon le directeur des services agricoles qui a souligné que 80 000 quintaux seront dirigés vers l'extraction d'huile devant permettre l'obtention de 1,8 million de litres, soit 200 000 litres de plus que la saison précédente.

La wilaya compte actuellement 10 petites unités d'extraction d'huile et de conditionnement, selon la même source qui a fait état de la programmation de 14 autres unités de transformation et de conditionnement d'olives à N'gaous, Sefiane, Barika et Bitam.

Le développement de la filière oléicole dans la partie sud de la wilaya vise le double objectif de constituer une bande verte appelée à stopper l'avancée du désert et d'offrir aux populations bénéficiaires du programme de soutien à cette arboriculture fruitière une source de revenus.

APS

GUELMA

Le wali hausse le ton en direction des P/APC

Devant la passivité, voire la complicité de certains élus locaux, des citoyens croient que tout est permis, c'est la porte ouverte à toutes les dérives possibles. C'est ce qui arrive dans certains coins de la wilaya où ces derniers temps, on constate que des citoyens tentent de défier les lois et les principes de la conscience. Ces derniers s'adonnent à la construction illicite et au commerce informel. Il se développe alors une forme d'anarchie, notamment dans les zones suburbaines avec l'apparition du phénomène «gros bras».

Ces individus prétendent le plus souvent agir dans le cadre des revendications de certains «droits» en faisant appel aux moyens illégaux, ils commettent le plus souvent des actes de vandalisme, qui portent atteinte à l'ordre public, aux personnes et aux biens d'autrui.

Face à l'ampleur de ces agissements, le wali de Guelma vient de hausser le ton, lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée ce jeudi, dans la daïra de Oued-Zenati, à une quarantaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya. Il a rappelé les autorités et les élus locaux de cette daïra au respect des dispositions légales en vigueur en matière de construction illicite. Constatant également beaucoup de retard dans certains projets, notamment pour les travaux d'embellissement et d'aménagement urbain dans cette daïra, le chef de l'exécutif a exhorté les responsables à prendre des mesures fermes à l'encontre des entreprises défaillantes, «il faut appliquer les pénalités de retard ou même prononcer l'annulation pure et simple des marchés attribués à ces entreprises», déclare-t-il. Pour rappel, une opération de démolition a touché cette semaine le quartier périphérique de Oued M'Aïz (daïra de Guelma), elle s'est effectuée sous haute surveillance des services d'ordre, l'occupant de cette construction illicite a tenté de s'opposer aux engins démolisseurs. Selon les informations recueillies auprès des responsables de la daïra, cet individu a tenté de couler une dalle en béton en pleine nuit, loin des regards indiscrets.

Noureddine Guergour